Centro Internazionale
di Semiotica e di Linguistica

Documents de travail

et pré-publications

Le Lexique d' E. Benveniste (II°)

par J. C. Coquet
et M. Derycke

Università di Urbino
Italia

numero **16** *settembre 1972*

serie **A**

Le lexique d'E. Benveniste

(deuxième partie)

document de travail

Parfait

(discours) '... la statistique ferait ressortir la rareté des récits historiques rédigés entièrement au parfait, et montrerait combien le parfait est peu apte à convoyer la relation objective des événements. Chacun peut le vérifier dans telle oeuvre contemporaine où la narration, de parti pris, est entièrement au parfait (ex. *L'Etranger* de A. Camus); il serait intéressant d'analyser les effets de style qui naissent de ce contraste entre le ton du récit, qui se veut objectif, et l'expression employée, le parfait à la Ire personne, forme autobiographique par excellence. Le parfait établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place. C'est le temps de celui qui relate les faits en témoin, en participant; c'est donc aussi le temps que choisira quiconque veut faire retentir jusqu'à nous l'événement rapporté et le rattacher à notre présent. Comme le présent, le parfait appartient au système linguistique du discours, car le repère temporel du parfait est le moment du discours, alors que le repère de l'aoriste est le moment de l'événement'.
BE, 1966/a, 244.

(→ v. Aoriste, Discours, Enonciation de discours)

'Que le parfait soit (...) lié à l'emploi des auxiliaires *être* et *avoir*, qu'il n'ait pas d'autre expression possible que *être* ou *avoir* avec le participe passé du verbe, et que cette forme périphrastique constitue une conjugaison complète, c'est là un ensemble de traits qui éclairent la nature profonde du parfait. C'est une forme où la notion d'état, associée à celle de possession, est mise au compte de l'auteur de l'action; le parfait présente l'auteur comme possesseur de l'accomplissement. Le parfait est bien, notamment dans les langues indoeuropéennes, une forme d'état énonçant possession'.
BE, 1966/a, 200.

(→ v. Auxiliarité, Présent)

'... le parfait ne s'insère pas dans le système temporel du grec et reste à part, indiquant, selon le cas, un mode de la temporalité ou une manière d'être du sujet. A ce titre, on conçoit, vu le nombre de notions qui ne s'expriment en grec que sous la forme du parfait, qu'Aristote en ait fait un mode spécifique de l'être, l'état (ou *habitus*) du sujet'.

BE, 1966/a, 69-70.

'Le parfait avec «avoir» indique l'acquis d'opération; le parfait avec «être indique l'acquis de situation.
Par «acquis de situation» nous entendons qu'une certaine situation est établie, en conséquence de l'effectuation d'un mouvement qui a nécessairement cette situation pour résultat'.
BE, 1965/a, 4-5.

'... c'est en réalité par son sens que l'auxiliant, et par sa forme que l'auxilié, se complètent pour réaliser la valeur propre du parfait.
Ainsi l'examen du rôle à assigner aux deux membres du syntagme d'auxiliation temporelle nous amène à introduire une distinction entre:

1.
la fonction de chacun d'eux;

2.
la fonction de leur somme.

L'auxiliant «avoir» («être») a en propre la *fonction de flexion*: il porte en quelque sorte les désinences et indique la personne, le nombre, le mode, la voix. L'auxilié (participe passé) a en propre la *fonction de dénotation*: il identifie lexicalement le verbe, dont il porte en quelque sorte le radical.

Mais la seule somme de l'auxiliant et de l'auxilié, associant le *sens* spécifique de l'*auxiliant* à la *forme* spécifique de l'*auxilié*, assure la *fonction de temporalité* et produit la valeur de parfait. L'auxiliation de temporalité est ainsi le procédé d'auxiliation qui confère à la forme verbale composée qui en est le produit, le trait distinctif de «fait acquis» qui caractérise le parfait'.
BE, 1965/a, 7.

(→ v. Antériorité, Auxiliant et auxilié, Auxiliation de temporalité, Enonciation de discours)

Parole
(→ v. Discours)

Passif
(→ v. Auxiliation de diathèse)

Performatif

'... les énoncés performatifs sont des énoncés où un verbe déclaratif-jussif à la première personne du présent est construit avec un dictum. Ainsi: *j'ordonne* (ou *je commande, je décrète,* etc.) *que la population soit mobilisée,* où le dictum est représenté par: *la population est mobilisée.* C'est bien un dictum, puisque l'énonciation expresse en est indispensable pour que le texte ait qualité de performatif.

Une autre variété de tels énoncés est donnée par la construction du verbe avec un complément direct et un terme prédicatif: *Je le proclame élu. - Nous vous déclarons coupables. ... - Je vous charge de cette mission* (d'où le titre de *chargé de mission*). ...

... il faut reconnaître comme authentiques et admettre comme performatifs les énoncés qui le sont de manière inapparente, parce qu'ils ne sont qu'implicitement mis au compte de l'autorité habilitée à les produire. Ce sont ceux qui sont en usage aujourd'hui dans les formulaires officiels: *M. X. est nommé ministre plénipotentiaire. - La chaire de botanique est déclarée vacante.* ...

A côté des actes d'autorité publiant des décisions qui ont force de loi, il y a les énoncés d'engagement relatifs à la personne du locuteur: *je jure..., je promets..., je fais voeu..., je m'engage à...,* ou aussi bien: *j'abjure..., je répudie..., je renonce..., j'abandonne...,* avec une variante de réciprocité: *nous convenons...; entre X. et Y. il est convenu que...;* ...

De toute manière, un énoncé performatif n'a de réalité que s'il est authentifié comme *acte.* Hors des circonstances qui le rendent performatif, un tel énoncé n'est plus rien. ... Un énoncé performatif qui n'est pas acte n'existe pas. ... L'énoncé performatif, étant un acte, a cette propriété d'être *unique.* Il ne peut être effectué que dans des circonstances particulières, une fois et une seule, à une date et en un lieu définis. Il n'a pas de valeur de description ni de prescription, mais, encore une fois, d'accomplissement. C'est pourqui il est souvent accompagné d'indications de date, de lieu, de noms de personnes, témoins, etc., bref, il est événement parce qu'il crée l'événement. Etant acte individuel et historique, un énoncé performatif ne peut être répété.
Toute reproduction est un nouvel acte qu'accomplit celui qui a qualité. Autrement, la reproduction de l'énoncé performatif par un autre le transforme nécessairement en énoncé constatif.

Cela conduit à reconnaître au performatif une propriété singulière, celle d'être *sui-référentiel,* de se référer à une réalité qu'il constitue

lui-même, du fait qu'il est effectivement énoncé dans des conditions qui le font acte. De là vient qu'il est à la fois manifestation linguistique, puisqu'il doit être prononcé, et fait de réalité, en tant qu'accomplissement d'acte. L'acte s'identifie donc avec l'énoncé de l'acte. Le signifié est identique au référent. C'est ce dont témoigne la clausule «par la présente». L'énoncé qui se prend lui-même pour référence est bien sui-référentiel. ...

Un énoncé est performatif en ce qu'il *dénomme* l'acte performé, du fait qu'Ego prononce une formule contenant le verbe à la première personne du présent: «*Je déclare* la session close». - «*Je jure* de dire la vérité». Ainsi un énoncé performatif doit nommer la performance de parole et son performateur'.

BE, 1966/a, 271-74.

(→ v. Impératif)

Personne verbale

'Les expressions de la personne verbale sont dans leur ensemble organisées par deux corrélations constantes:

1.

Corrélation de personnalité opposant les personnes *je/tu* à la non-personne *il;*

2.

corrélation de subjectivité, intérieure à la précédente et opposant *je* à *tu.*

La distinction ordinaire de singulier et de pluriel doit être sinon remplacée, au moins interprétée, dans l'ordre de la personne, par une distinction entre *personne stricte* («singulier») et *personne amplifiée* («pluriel»). Seule la «troisième personne», étant non-personne, admet un véritable pluriel'.
BE, 1966/a, 235-236.

'Le verbe est, avec le pronom, la seule espèce de mots qui soit soumise à la catégorie de la personne. ... Dans toutes les langues qui possèdent un verbe, on classe les formes de la conjugaison d'après leur référence à la personne, l'énumération des personnes constituant proprement la conjugaison; et on en distingue trois, au singulier, au pluriel, éventuellement au duel. ...

... il ne semble pas qu'on connaisse une langue dotée d'un verbe où les distinctions de personne ne se marquent pas d'une manière ou d'une autre dans les formes verbales. On peut donc conclure

que la catégorie de personne appartient aux notions fondamentales et nécessaires du verbe'.

BE, 1966/a, 225-227.

- 'Une théorie linguistique de la personne verbale ne peut se constituer que sur la base des oppositions qui différencient les personnes; et elle se résumera tout entière dans la structure de ces oppositions. Pour la déceler, on pourra partir des définitions que les grammairiens arabes emploient. Pour eux la première personne est *al-mutakallimu,* «celui qui parle»; la deuxième, *al-muhātabu,* «celui à qui on s'adresse»; mais la troisième est *al-yā'ibu,* «celui qui est absent». Dans ces dénominations se trouve impliquée une notion juste des rapports entre les personnes; juste surtout en ce qu'elle révèle la disparité entre la 3e personne et les deux premières. Contrairement à ce que notre terminologie ferait croire, elles ne sont pas homogènes. C'est ce qu'il faut d'abord mettre en lumière. Dans les deux premières personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. «Je» désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de «je»: disant «je», je ne puis ne pas parler de moi. A la deuxième personne, «tu» est nécessairement désigné par «je» et ne peut être pensé hors d'une situation posée à partir de «je»; et, en même temps, «je» énonce quelque chose comme prédicat de «tu». Mais de la troisième personne, un prédicat est bien énoncé, seulement hors du «je-tu»; cette forme est ainsi exceptée de la relation par laquelle «je» et «tu» se spécifient. Dès lors, la légitimité de cette forme comme «personne» se trouve mise en question.

Nous sommes ici au centre du problème. La forme dite de 3e personne comporte bien une indication d'énoncé sur quelqu'un ou quelque chose, mais non rapporté à une «personne» spécifique. L'élément variable et proprement «personnel» de ces dénominations fait ici défaut. C'est bien l'«absent» des grammairiens arabes. Il ne présente que l'invariant inhérent à toute forme d'une conjugaison. La conséquence doit être formulée nettement: la «3e personne» n'est pas une «personne»; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la *non-personne.* A cette définition répondent: l'absence de tout pronom de la 3e personne, fait fondamental, qu'il suffit de rappeler, et la situation très particulière de la troisième personne dans le verbe de la plupart des langues, dont nous donnerons quelques exemples.

En sémitique, la 3e sg. du parfait n'a pas de désinence. En turc, d'une manière générale, la 3e sg. a la marque zéro, en face de la 1re sg. *—m* et de la 2e sg. *—n* ... En finno-ougrien, la 3e sg. représente le thème nu...

En indo-européen, la 3e sg. anomale du lithuanien témoigne dans le même sens'.

BE, 1966/a, 227-229.

- '... une caractéristique des personnes «je» et «tu» est leur *unicité* spécifique: le «je» qui énonce, le «tu» auquel «je» s'adresse sont chaque fois uniques. Mais «il» peut être une infinité de sujets - ou aucun. C'est pourquoi le «je est un autre» de Rimbaud fournit l'expression typique de ce qui est proprement l'«aliénation» mentale, où le moi est dépossédé de son identité constitutive.

Une seconde caractéristique est que «je» et «tu» sont inversibles: celui que «je» définit par «tu» se pense et peut s'inverser en «je», et «je» (moi) devient un «tu». Aucune relation pareille n'est possible entre l'une de ces deux personnes et «il», puisque «il» en soi ne désigne spécifiquement rien ni personne.

Enfin on doit prendre pleinement conscience de cette particularité que la «troisième personne» est la seule par laquelle une *chose* est prédiquée verbalement. Il ne faut donc pas se représenter la «3e personne» comme une personne apte à se dépersonnaliser. Il n'y a pas aphérèse de la personne, mais exactement la non-personne, possédant comme marque l'absence de ce qui qualifie spécifiquement le «je» et le «tu». ... On voit maintenant en quoi consiste l'opposition entre les deux premières personnes du verbe et la troisième. Elles s'opposent comme les membres d'une corrélation, qui est la *corrélation de personnalité*: «je-tu» possède la marque de la personne; «il» en est privé. La «3e personne» a pour caractéristique et pour fonction constantes de représenter, sous le rapport de la forme même, un invariant non-personnel, et rien que cela'.

BE, 1966/a, 230-231.

- '... si «je» et «tu» sont l'un et l'autre caractérisés par la marque de personne, on sent bien qu'à leur tour ils s'opposent l'un à l'autre, à l'intérieur de la catégorie qu'ils constituent. ...

Il y a ... lieu de constater une opposition de «personne *je*» à «personne non-*je*». Sur quelle base s'établit-elle? Au couple *je/tu* appartient en propre une corrélation spéciale, que nous appellerons, faute de mieux, *corrélation de subjectivité*. Ce qui différencie «je» de «tu», c'est d'abord le fait d'être, dans le cas de «je», *intérieur* à l'énoncé et extérieur à «tu», mais extérieur d'une manière qui ne supprime pas la réalité humaine du dialogue; car la deuxième personne ... est une forme qui présume ou suscite une «personne» fictive et par là institue un rapport

vécu entre «je» et cette quasi-personne; en outre, «je» est toujours *transcendant* par rapport à «tu». Quand je sors de «moi» pour établir une relation vivante avec un être, je rencontre ou je pose nécessairement un «tu», qui est, hors de moi, la seule personne imaginable. Ces qualités d'intériorité et de transcendance appartiennent en propre au «je» et s'inversent en «tu». On pourra donc définir le «tu» comme la *personne non-subjective* en face de la *personne subjective* que «je» représente; et ces deux «personnes» s'opposeront ensemble à la forme de «non-personne» (= «il»)'.
BE, 1966/a, 232.

- 'D'une manière générale, la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée et diffuse. Le «nous» annexe au «je» une globalité indistincte d'autres personnes. Dans le passage du «tu» à «vous», qu'il s'agisse du «vous» collectif ou du «vous» de politesse, on reconnaît une généralisation de «tu», soit métaphorique, soit réelle, et par rapport à laquelle, dans les langues de culture surtout occidentales, le «tu» prend souvent valeur d'allocution strictement personnelle, donc familière. Quant à la non-personne (3e personne), la pluralisation verbale, quand elle n'est pas le prédicat grammaticalement régulier d'un sujet pluriel, accomplit la même fonction que dans les formes «personnelles»: elle exprime la généralité indécise du *on* (type *dicunt, they say*). C'est la non-personne même qui, étendue et illimitée par son expression, exprime l'ensemble indéfinit des êtres non-personnels. Dans le verbe comme dans le pronom personnel, le pluriel est facteur d'illimitation, non multiplication.
BE, 1966/a, 235.

(→ v. Sujet)

Phonématique
(→ v. Analyse)

Phonème

'On a pu montrer expérimentalement que les phonèmes, c'est-à-dire les sons *distinctifs* de la langue, sont des réalités psychologiques dont on amène assez facilement le locuteur à prendre conscience, car, entendant des sons, il identifie en réalité des phonèmes; il reconnaît comme variantes du même phonème des sons parfois assez différents, et aussi comme relevant de phonèmes différents des sons qui sembleraient pareils'.
BE, 1966/a, 22.

(→ v. Analyse, Langue, Niveau)

Phrase

'Avec les mots, puis avec des groupes de mots, nous formons des *phrases;* c'est la constatation empirique du niveau ultérieur, atteint dans une progression qui semble linéaire. En fait, une situation toute différente va se présenter ici. . . .

Avec la phrase une limite est franchie, nous entrons dans un nouveau domaine.

Ce qui est nouveau ici, tout d'abord, est le critère dont relève ce type d'énoncé. Nous pouvons segmenter la phrase, nous ne pouvons l'employer à intégrer. Il n'y a pas de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir. Une phrase ne peut donc pas servir d'intégrant à un autre type d'unité. Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un *prédicat.* Tous les autres caractères qu'on peut lui reconnaître viennent en second par rapport à celui-ci. Le nombre des signes entrant dans une phrase est indifférent : on sait qu'un seul signe suffit à constituer un prédicat. De même la présence d'un «sujet» auprès d'un prédicat n'est pas indispensable: le terme prédicatif de la proposition se suffit à lui-même puisqu'il est en réalité le déterminant du «sujet». La «syntaxe» de la proposition n'est que le code grammatical qui en organise l'arrangement. Les variétés d'intonation n'ont pas valeur universelle et restent d'appréciation subjective. Seul le caractère prédicatif de la proposition peut donc valoir comme critère. On situera la proposition au niveau *catégorématique.*

Mais que trouvons-nous à ce niveau? Jusqu'ici la dénomination du niveau se rapportait à l'unité linguistique relevante. Le niveau phonématique est celui du phonème; il existe en effet des phonèmes concrets, qui peuvent être isolés, combinés, dénombrés. Mais les catégorèmes? Existe-t-il des catégorèmes? Le prédicat est une propriété fondamentale de la phrase, ce n'est pas une unité de phrase. Il n'y a pas plusieurs variétés de prédication. Et rien ne serait changé à cette constatation si l'on remplaçait «catégorème» par «phrasème». La phrase n'est pas une classe formelle qui aurait pour unités des «phrasèmes» délimités et *opposables entre eux.* Les types de phrase qu'on pourrait distinguer se ramènent tous à un seul, la proposition prédicative, et il n'y a pas de phrase hors de la prédication. Il faut donc reconnaître que le niveau catégorématique comporte seulement une forme spécifique d'énoncé linguistique, la proposition; celle-ci ne constitue pas une classe d'unités distinctives. C'est pourquoi la proposition ne peut entrer comme partie dans une totalité de rang plus élevé. Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition, dans un rapport de consécution. Un groupe de propositions ne constitue pas une unité

d'un ordre supérieur à la proposition. Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du niveau catégorématique.

Du fait que la phrase ne constitue pas une classe d'unités distinctives, qui seraient membres virtuels d'unités supérieures, comme le sont les phonèmes ou les morphèmes, elle se distingue foncièrement des autres entités linguistiques. Le fondement de cette différence est que la phrase contient des signes, mais n'est pas elle-même un signe. Une fois ceci reconnu, le contraste apparaît clairement entre les ensembles de signes que nous avons rencontrés aux niveaux inférieurs et les entités du présent niveau. Les phonèmes, les morphèmes, les mots (lexèmes) peuvent être comptés; ils sont en nombre fini. Les phrases non.

Les phonèmes, les morphèmes, les mots (lexèmes) ont une distribution à leur niveau respectif, un emploi au niveau supérieur. Les phrases n'ont ni distribution ni emploi. Un inventaire des emplois d'un mot pourrait ne pas finir; un inventaire des emplois d'une phrase ne pourrait même pas commencer.

La phrase, création indéfinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours'.

BE, 1966/a, 124-130.

- 'La phrase appartient bien au discours. C'est même par là qu'on peut la définir: la phrase est l'unité du discours. Nous en trouvons confirmation dans les modalités dont la phrase est susceptible: on reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire, tout en reposant identiquement sur la prédication. Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur: il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours qui s'impriment dans les trois modalités de l'unité de phrase, chacune correspondant à une attitude du locuteur.

La phrase est une unité en ce qu'elle est un segment de discours, et non en tant qu'elle pourrait être distinctive par rapport à d'autres unités de même niveau, ... Mais c'est une unité complète, qui porte à la fois sens et référence: sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée. Ceux

qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de situation, à défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le «sens» étant intelligible, mais la «référence» demeurant inconnue.

Nous voyons dans cette double propriété de la phrase la condition qui la rend analysable pour le locuteur même, depuis l'apprentissage qu'il fait du discours quand il apprend à parler et par l'exercice incessant de son activité de langage en toute situation. Ce qui lui devient plus ou moins sensible est la diversité infinie des contenus transmis, contrastant avec le petit nombre d'éléments employés. De là, il dégagera inconsciemment, à mesure que le système lui devient familier, une notion tout empirique du signe, qu'on pourrait définir ainsi, au sein de la phrase: le signe est l'unité minimale de la phrase susceptible d'être reconnue comme identique dans un environnement différent, ou d'être remplacée par une unité différente dans un environnement identique'.

BE, 1966/a, 130-131.

(→ v. Mot, Référend, Sémiotique et sémantique, Sens)

Phrase nominale

'Caractérisée sommairement, la phrase nominale comporte un prédicat nominal, sans verbe ni copule, et elle est considérée comme l'expression normale en indo-européen là où une forme verbale éventuelle eût été à la troisième personne du présent indicatif de «être». Ces définitions ont été largement utilisées hors même du domaine indo-européen, mais sans donner lieu à une étude parallèle des conditions qui ont rendu possible cette situation linguistique. ... La phrase nominale se rencontre non seulement en indo-européen, en sémitique, en finno-ougrien, en bantou, mais encore dans les langues les plus diverses: sumérien, égyptien, caucasien, altaïque, dravidien, indonésien, sibérien, amérindien, etc.'

BE, 1966/a, 151.

- 'Nous dirons que la phrase nominale en indo-européen constitue un énoncé assertif fini, pareil dans sa structure à n'importe quel autre de même définition syntaxique. Le terme à fonction verbale se compose également de deux éléments: l'un invariant, implicite, qui donne à l'énoncé force d'assertion; l'autre, variable et explicite, qui est cette fois une forme de la classe morphologique des noms. C'est là la seule différence avec l'énoncé dont la fonction verbale repose sur une forme de la classe des verbes. Cette différence porte sur la morphologie, non

sur la fonction. Car, au point de vue fonctionnel, les deux types s'équivalent. On peut mettre en équation, d'une part: *omnia praeclara - rara* (ou *omnia praeclara - quattuor,* ou *omnia praeclara - eadem*) et d'autre part: *omnia praeclara - pereunt,* sans qu'il en ressorte une différence dans la structure de l'énoncé ni dans sa qualité assertive. Nous ne voyons rien - sinon la force des habitudes - qui oblige à considérer *omnia praeclara - rara* comme autre ou moins «régulier» que *omnia praeclara - pereunt.* Une fois qu'on s'est décidé à les considérer comme de même type, donc comme pareillement justifiés, on discerne mieux en quoi ils diffèrent, suivant que la fonction verbale réside dans une forme de classe verbale ou dans une forme de classe nominale. La différence résulte des propriétés qui appartiennent à chacune de ces classes. Dans la phrase nominale, l'élément assertif, étant nominal, *n'est pas* susceptible des déterminations que la forme verbale porte: modalités temporelles, personnelles, etc. L'assertion aura ce caractère propre d'être intemporelle, impersonnelle, non modale, bref, de porter sur un terme réduit à son seul contenu sémantique. Une seconde conséquence est que cette assertion nominale ne peut pas non plus participer à la propriété essentielle d'une assertion verbale, qui est de mettre le temps de l'événement en rapport avec le temps du discours sur l'événement. La phrase nominale en indo-européen asserte une certaine «qualité» (au sens le plus général) comme propre au sujet de l'énoncé, mais hors de toute détermination temporelle ou autre et hors de toute relation avec le locuteur.

Si l'on pose la définition sur ces bases, on écarte du même coup plusieurs des notions couramment enseignées au sujet de ce type d'énoncé. Il apparaît d'abord que la phrase nominale ne saurait être considérée comme privée de verbe. Elle est aussi complète que n'importe quel énoncé verbal. On ne saurait non plus la tenir pour une phrase à couple zéro, car il n'y a pas lieu en indo-européen d'établir entre phrase nominale et phrase verbale à «être» une relation de forme zĕro à forme pleine. Dans notre interprétation, *omnis homo - mortalis* devient symétrique à *omnis homo - moritur* et n'est pas la «forme à copule zĕro» de *omnis homo mortalis est.* Il y a bien opposition entre *omnis homo mortalis* et *omnis homo mortalis est,* mais elle est de nature, non de degré. . . .

Il y a équivalence syntaxique entre *puer studiosus est* et *puer praeceps cadit.* On doit restituer au verbe «être» sa pleine force et sa fonction authentique pour mesurer la distance entre une assertion nominale et une assertion à «être». Au point de vue indo-européen, la seconde n'est pas une variante plus claire ou plus pleine de la première, ni la première une forme déficiente de la seconde. Elles sont l'une et l'autre

possibles, mais non pour la même expression. Une assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur. Une assertion verbale, où *εστι est sur le même plan que *εσμι ou *εσσι ou que toute autre forme temporelle du même verbe, introduit dans l'énoncé toutes les déterminations verbales et le situe par rapport au locuteur. ...

(En grec) La phrase nominale et la phrase à ἐστί n'assertent pas de la même manière et n'appartiennent pas au même registre. La première est du discours; la seconde, de la narration. L'une pose un absolu; l'autre décrit une situation. Ces deux traits sont solidaires et ils dépendent ensemble du fait que, dans l'énoncé, la fonction assertive repose sur une forme nominale ou sur une forme verbale. La liaison structurale de ces conditions ressort à plein. Etant apte à des assertions absolues, la phrase nominale a valeur d'argument, de preuve, de référence. On l'introduit dans le discours pour agir et convaincre, non pour informer. C'est hors du temps, des personnes et de la circonstance, une vérité proférée comme telle. C'est pourquoi la phrase nominale convient si bien à ces énonciations où elle tend d'ailleurs à se confiner, sentences ou proverbes, après avoir connu plus de souplesse.

Dans les autres langues indo-européennes anciennes, les conditions sont les mêmes. ...

Dès qu'on y introduit une forme verbale, la phrase nominale perd sa valeur propre qui réside dans la *non-variabilité* du rapport impliqué entre l'énoncé linguistique et l'ordre des choses. Si la phrase nominale peut définir une «vérité générale», c'est parce qu'elle exclut toute forme verbale qui particulariserait l'expression'.

BE, 1966/a, 158-167.

Phrase relative

'La syntaxe de la phrase relative en indo-européen commun apparaît comme dotée de la même structure que dans les langues d'autres familles .... Ce qu'il y a de comparable dans des systèmes linguistiques complètement différents entre eux, ce sont des fonctions, ainsi que les relations entre ces fonctions, indiquées par des marques formelles. On a pu montrer, même d'une manière encore schématique, que la phrase relative, de quelque manière qu'elle soit rattachée à l'antécédent (par un pronom, une particule, etc.), se comporte comme un «adjectif syntaxique» déterminé, de même que le pronom relatif joue le rôle d'un «article syntaxique» déterminatif. En somme les unités complexes de la phrase peuvent, en vertu de leur fonction, se distribuer dans les mê-

mes classes de formes où sont rangées les unités simples, ou mots, en vertu de leur caractère morphologique'.

BE, 1966/a, 222.

(→ v. Syntaxe)

Phrasème

(→ v. Phrase)

Pluriel

(→ v. Personne verbale)

Plus-Que-Parfait

(→ v. Enonciation de discours, Enonciation historique)

Positivisme

(→ v. Relation)

Pouvoir

(→ v. Auxiliation de modalité, Modalisant)

Prédicat

(→ v. Phrase)

Présent

'... il n'y a pas d'autre critère ni d'autre expression pour indiquer «le temps où l'on *est*» que de le prendre comme «le temps où l'on *parle*». C'est là le moment éternellement «présent» quoique ne se rapportant jamais aux mêmes événements d'une chronologie «objective», parce qu'il est déterminé pour chaque locuteur par chacune des instances de discours qui s'y rapporte'.

BE, 1966/a, 262-263.

(→ v. Enonciation de discours, Enonciation historique)

Pronom

'... toutes les langues possèdent des pronoms, et dans toutes on les définit comme se rapportant aux mêmes catégories d'expression (pronoms personnels, démonstratifs etc.). L'universalité de ces formes et de ces notions conduit à penser que le problème des pronoms est à la fois un problème de langage et un problème de langues, ou mieux,

qu'il n'est un problème de langues que parce qu'il est d'abord un problème de langage'.

BE, 1966/a, 251.

(→ v. Pronom personnel, Personne verbale)

Pronom personnel

'Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. ...' (les pronoms personnels) 'se distinguent de toutes les désignations que la langue articule, en ceci: *ils ne renvoient ni à un concept ni à un individu*'.

BE, 1966/a, 261.

(→ v. Je, Personne verbale)

Proposition

(→ v. Phrase)

Prospectif

(→ v. Enonciation historique)

Psychanalyse et langage

'Toute la psychanalyse est fondée sur une théorie du symbole. Or, le langage n'est que symbolisme. Mais les différences entre les deux symbolismes illustrent et résument toutes celles que nous indiquons successivement. Les analyses profondes que Freud a données du symbolisme de l'inconscient éclairent aussi les voies différentes par où se réalise le symbolisme du langage. En disant du langage qu'il est symbolique, on n'énonce encore que sa propriété la plus manifeste. Il faut ajouter que le langage se réalise nécessairement dans une langue, et alors une différence apparaît, qui définit pour l'homme le symbolisme linguistique: c'est qu'il est *appris*, il est coextensif à l'acquisition que l'homme fait du monde et de l'intelligence, avec lesquels il finit par s'unifier. Il s'ensuit que les principaux de ces symboles et leur syntaxe ne se séparent pas pour lui des choses et de l'expérience qu'il en prend; il doit s'en rendre maître à mesure qu'il les découvre comme réalités. A celui qui embrasse dans leur diversité ces symboles actualisés dans les termes des langues, il apparaît bientôt que la relation de ces symboles aux choses qu'ils semblent recouvrir se laisse seulement constater, non justifier. En regard de ce symbolisme qui se réalise en signes infiniment divers, combinés en systèmes formels aussi nombreux et distincts qu'il y a de langues, le symbolisme de l'inconscient découvert par Freud offre des

caractères absolument spécifiques et différents. Quelques-uns doivent être soulignés. D'abord son universalité. Il semble, d'après les études faites sur les rèves ou les névroses, que les symboles qui les traduisent constituent un «vocabulaire» commun à tous les peuples sans exception de langue, du fait, évidemment, qu'ils ne sont ni appris ni reconnus comme tels de ceux qui les produisent. De plus, la relation entre ces symboles et ce qu'ils relatent peut se définir par la richesse des signifiants et l'unicité du signifié, ceci tenant à ce que le contenu est refoulé et ne se délivre que sous le couvert des images. En revanche, à la différence du signe linguistique, ces signifiants multiples et ce signifié unique sont constamment liés par un rapport de «motivation». On remarquera enfin que la «syntaxe» où s'enchaînent ces symboles inconscients n'obéit à aucune exigence logique, ou plutôt elle ne connaît qu'une dimension, celle de la succession qui, comme Freud l'a vu, signifie aussi bien causalité.

Nous sommes donc en présence d'un «langage» si particulier qu'il y a tout intérêt à le distinguer de ce que nous appelons ainsi. . . .

Dans l'aire où cette symbolique inconsciente se révèle, on pourrait dire qu'elle est à la fois infra - et supra-linguistique. Infra-linguistique, elle a sa source dans une région plus profonde que celle où l'éducation installe le mécanisme linguistique. Elle utilise des signes qui ne se décomposent pas et qui comportent de nombreuses variantes individuelles, susceptibles elles-mêmes de s'accroître par recours au domaine commun de la culture ou à l'expérience personnelle. Elle est supra-linguistique du fait qu'elle utilise des signes extrèmement condensés, qui, dans le langage organisé, correspondraient plutôt à de grandes unités du discours qu'à des unités minimales. Et entre ces signes s'établit une relation dynamique d'intentionnalité qui se ramène à une motivation constante (la «réalisation d'un désir refoulé») et qui emprunte les détours les plus singuliers. . . .'

BE, 1966/a, 85-86.

(→ v. Style)

Référend

'Chaque instance d'emploi d'un nom se réfère à une notion constante et «objective», apte à rester virtuelle ou à s'actualiser dans un objet singulier, et qui demeure toujours identique dans la représentation qu'elle éveille'.

BE, 1966/a, 252.

(Le référend) 'est l'objet particulier auquel le mot correspond dans le concret de la circonstance ou de l'usage. Tout en comprenant le sens individuel des mots, on peut très bien, hors de la circonstance, ne pas comprendre le sens qui résulte de l'assemblage des mots; c'est là une expérience courante, qui montre que la notion de référence est essentielle. C'est de la confusion extrêmement fréquente entre sens et référence, ou entre référent et signe, que sont nées tant de vaines discussions sur ce qu'on appelle le principe de l'arbitraire du signe. Cette distinction, qu'on vérifie aisément dans la sémantique lexicale, doit-elle être introduite aussi dans la sémantique de la phrase? Nous le pensons. Si le «sens» de la phrase est l'idée qu'elle exprime, la «référence» de la phrase est l'état de choses qui la provoque, la situation de discours ou de fait à laquelle elle se rapporte et que nous ne pouvons jamais, ni prévoir, ni deviner'.

BE, 1966/c, 37-38.

(→ v. Phrase, Sens)

Relation

'La notion positiviste du *fait* linguistique est remplacée par celle de *relation*. Au lieu de considérer chaque élément en soi et d'en chercher la «cause» dans un état plus ancien, on l'envisage comme partie d'un ensemble synchrone; l'«atomisme» fait place au «structuralisme»'.
BE, 1966/a, 22.

(→ v. Analyse, Niveau, Structure, Unité).

Relation distributionnelle

(→ v. Niveau)

Relation intégrative

'Quand on décompose une unité, on obtient non pas des unités de niveau inférieur, mais des segments formels de l'unité en question. Si on ramène fr. /ɔm/ *homme* à [ɔ] et [m], on n'a encore que deux segments. Rien ne nous assure encore que [ɔ] et [m] sont des unités phonématiques. Pour en être certain, il faudra recourir à /ɔt/ *hotte*, /ɔs/ *os* d'une part, /om/ *heaume*, /ym/ *hume* de l'autre. Voilà deux opérations complémentaires de sens opposé. Un signe est matériellement fonction de ses éléments constitutifs, mais le seul moyen de définir ces éléments comme constitutifs est de les identifier à l'intérieur d'une unité déterminée où ils remplissent une fonction *intégrative*.

Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme «partie intégrante» de l'unité de niveau supérieur, dont elle devient *l'intégrant.* Ainsi /s/ a le statut d'un phonème parce qu'il fonctionne comme intégrant de /-al/ dans *salle,* de /-o/ dans *seau,* de /- ivil/ dans *civil,* etc. En vertu de la même relation transposée au niveau supérieur, /sal/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de - *à manger;* - *de bain . . .;* /so/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de: - *à charbon;* un - *d'eau;* et /sivil/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de: - *ou militaire; état* - *; guerre* -. Le modèle de la «relation intégrante» est celui de la «fonction propositionnelle» de Russel'.

BE, 1966/a, 124-125.

(→ v. Niveau)

Rhétorique

(→ v. Style)

Saussurien

'La nouveauté du point de vue saussurien, un de ceux qui ont le plus profondément agi, a été de prendre conscience que le langage en lui-même ne comporte aucune dimension historique, qu'il est synchronie et structure, et qu'il ne fonctionne qu'en vertu de sa nature symbolique. Ce n'est pas tant la considération historique qui est condamnée par là qu'une manière d'«atomiser» la langue et de mécaniser l'histoire. Le temps n'est pas le facteur de l'évolution, il n'en est que le cadre. La raison du changement qui atteint tel élément de la langue est d'une part dans la nature des éléments qui la composent à un moment donné, de l'autre, dans les relations de structure entre ces éléments. La constatation brute du changement et la formule de correspondance qui la résume font place à une analyse de deux états successifs et des agencements différents qui les caractérisent. La diachronie est alors rétablie dans sa légitimité, en tant que succession de synchronies. Cela fait déjà ressortir l'importance primordiale de la notion de système et de la solidarité restaurée entre tous les éléments d'une langue.

BE, 1966/a, 5.

Segmentation

'La segmentation de l'énoncé en éléments discrets ne conduit pas plus à une analyse de la langue que la segmentation de l'univers physique ne mène à une théorie du monde physique. Cette manière de formaliser

les parties de l'énoncé' (celle de Harris) 'risque d'aboutir à une nouvelle atomisation de la langue, car la langue empirique est le résultat d'un procès de symbolisation à plusieurs niveaux, dont l'analyse n'est pas encore tentée; le «donné» linguistique n'est pas, sous cette considération, une donnée première dont il n'y aurait plus qu'à dissocier les parties constitutives, c'est déjà un complexe, dont les valeurs résultent les unes des propriétés particulières à chaque élément, les autres des conditions de leur agencement, d'autres encore de la situation objective'.

BE, 1966/a, 12.

(→ v. Analyse).

Sémantique

'... la langue est système, ... elle obéit à un plan spécifique, ... elle est articulée par un ensemble de relations susceptibles d'une certaine formalisation. ... L'organisation sémantique de la langue n'échappe pas à ce caractère systématique'.

BE, 1966/a, 82.

'La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action; nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant les réponses, implorant, contraignant; bref, organisant toute la vie des hommes. C'est la langue comme instrument de la description et du raisonnement. Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet l'intégration de la société et l'adéquation au monde, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience'.

BE, 1966/c, 36.

(→ v. Grammaire générative, Modèle sémiotique et sémantique)

Sémio-catégorème

(→ v. Classe sémiotique)

Sémiologie

(→ v. Sémiotique)

Sémio-phonème

(Phonème qui caractérise la structure formelle du signifiant)

'L'analyse *sémiotique*, différente de l'analyse phonétique, exige que nous posions, avant le niveau des phonèmes, celui de la structure phonématique du signifiant. Le travail consiste ici à distinguer les phonèmes qui font seulement partie, nécessairement, de l'inventaire de la langue, unités dégagées par des procédures et une technique appropriées, et ceux qui, simples ou combinés, caractérisent la structure formelle du signifiant et remplissent une fonction distinctive à l'intérieur de cette structure. .. Ainsi la voyelle [ɛ̃], notée *in* - (dans *invisible*), avec une variante mécanique *in* - (dans *in-édit*), à l'initiale d'une longue série d'adjectifs, ... assume une certaine fonction dans une certaine classe de signes; cette fonction est la fonction de négation'.

BE, 1966/c, 33-34.

(→ v. Classe sémiotique)

Sémiotique

'Enonçons donc ce principe: tout ce qui relève du sémiotique a pour critère nécessaire et suffisant qu'on puisse l'identifier au sein et dans l'usage de la langue. Chaque signe entre dans un réseau de relations et d'oppositions avec d'autres signes qui le définissent, qui le délimitent à l'intérieur de la langue. Qui dit «sémiotique», dit «intra-linguistique». Chaque signe a en propre ce qui le distingue d'autres signes. Etre distinctif, être significatif, c'est la même chose.

De là résultent trois conséquences de principe. Premièrement, à aucun moment, en sémiotique, on ne s'occupe de la relation du signe avec les choses dénotées, ni des rapports entre la langue et le monde. Deuxièmement, le signe a toujours et seulement valeur générique et conceptuelle. Il n'admet donc pas de signifié particulier ou occasionnel; tout ce qui est individuel est exclu; les situations de circonstance sont à tenir pour non avenues. Troisièmement, les oppositions sémiotiques sont de type binaire. La binarité me paraît être la caractéristique sémiologique par excellence, dans la langue d'abord, puis dans tous les systèmes de comportement nés au sein de la vie sociale et relevant d'une analyse sémiologique. Enfin, il doit être entendu que les signes se disposent toujours et seulement en relation dite paradigmatique. On doit donc inclure dans la sémiologie, outre les diverses catégories de signes, les modèles et les schémas selon lesquels les signes s'engendrent et s'organisent: les paradigmes, au sens traditionnel (flexion, dérivation, etc.). ...

La nature sémiotique paraît être commune à tous les comportements qui s'institutionnalisent dans la vie sociale, parce qu'il sont des entités à

double face, pareils au signe linguistique. Cette commune faculté sémiotique compose pour chaque ensemble un système, lequel d'ailleurs, dans la plupart des cas, reste encore à dégager'.
BE, 1966/c, 35.

(→ v. Classe sémiotique, Sémantique, Signe, Unité)

Sémiotique et sémantique

'Du sémiotique au sémantique il y a un changement radical de perspective ... Le sémantique résulte d'une activité du locuteur qui met en action la langue. Le signe sémiotique existe en soi, fonde la réalité de la langue, mais il ne comporte pas d'applications particulières; la phrase, expression du sémantique, n'est *que* particulière. Avec le signe, on atteint la réalité intrinsèque de la langue; avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue; et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours et à l'attitude du locuteur'.
BE, 1966/c, 36.

'Ont peut transposer le sémantisme d'une langue dans celui d'une autre, «salva veritate»; c'est la possibilité de la traduction; mais on ne peut pas transposer le sémiotisme d'une langue dans celui d'une autre, c'est l'impossibilité de la traduction. On touche ici à la différence du sémiotique et du sémantique. ...

Ces deux systèmes se superposent ainsi dans la langue telle que nous l'utilisons. A la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification, chacun de ces signes ayant une dénotation conceptuelle et incluant dans une sous-unité l'ensemble de ses substituts paradigmatiques. Sur ce fondement sémiotique, la langue-discours construit une sémantique propre, une signification de l'intenté produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe. Une description distincte est donc nécessaire pour chaque élément selon le domaine dans lequel il est engagé, selon qu'il est pris comme signe ou qu'il est pris comme mot. En outre, il faut tracer une distinction à l'intérieur du domaine sémantique entre la multiplicité indéfinie des phrases possibles, à la fois par leur diversité et par possibilité qu'elles ont de s'engendrer les unes les autres, et le nombre toujours limité, non seulement de lexèmes utilisés comme mots, mais aussi des types de cadres syntaxiques auxquels le langage a nécessairement recours'.

BE, 1966/c, 39-40.

(→ v. Sens)

Sens

'Le *sens* est la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tout niveau pour obtenir statut linguistique. ... le phonème n'a de valeur que comme discriminateur de signes linguistiques, et le trait distinctif, à son tour, comme discriminateur des phonèmes. La langue ne pourrait fonctionner autrement. Toutes les opérations qu'on doit pratiquer au sein de cette chaîne supposent la même condition'.

BE, 1966/a, 122.

'Le *sens* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur... Quand on dit que tel élément de la langue, court ou étendu, a un sens, on entend par là une propriété que cet élément possède en tant que signifiant, de constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée par d'autres unités, et identifiable pour les locuteurs natifs, de qui cette langue est *la* langue. Ce «sens» est implicite, inhérent au système linguistique et à ses parties. Mais en même temps le langage porte référence au monde des objets, à la fois globalement, dans ses énoncés complets, sous forme de phrases, qui se rapportent à des situations concrètes et spécifiques, et sous forme d'unités inférieures qui se rapportent à des «objets» généraux ou particuliers, pris dans l'expérience ou forgés par la convention linguistique. Chaque énoncé, et chaque terme de l'énoncé, a ainsi un référend, dont la connaissance est impliquée par l'usage natif de la langue. Or, dire *quel* est le référend, le décrire, le caractériser spécifiquement est une tâche distincte, souvent difficile, qui n'a rien de commun avec le maniement correct de la langue'.

BE, 1966/a, 127-128.

'... le sens d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent'.

BE, 1966/a, 290.

'Dans une première approximation, le sens est la notion impliquée par le terme de langue comme ensemble de procédés de communication identiquement compris par un ensemble de locuteurs. ...

... le «sens» (dans l'acception sémantique...) s'accomplit dans et par une forme spécifique, celle du syntagme, à la différence du sémiotique qui se définit par une relation de paradigme. D'un côté, la substitution, de l'autre, la connexion, telles sont les deux opérations typiques et complémentaires. ...

Nous posons par principe que le sens d'une phrase est autre chose que le sens des mots qui la composent. Le sens d'une phrase est son idée, le sens d'un mot est son emploi (toujours dans l'acception sémantique)'.

BE, 1966/c, 30-37.

(→ v. Forme et sens, Phrase, Référend)

Signal

'Un signal est un fait physique relié à un autre fait physique par un rapport naturel ou conventionnel: éclair annonçant l'orage; cloche annonçant le repas; cri annonçant le danger. L'animal perçoit le signal et il est capable d'y réagir adéquatement. On peut le dresser à identifier des signaux variés, c'est-à-dire à relier deux sensations par la relation de signal. Les fameux réflexes conditionnés de Pavlov le montrent bien. L'homme aussi, en tant qu'animal, réagit à un signal. Mais il utilise en outre le *symbole* qui est *institué* par l'homme; il faut apprendre le sens du symbole, il faut être capable de l'interpréter dans sa fonction signifiante et non plus seulement de le percevoir comme impression sensorielle, car le symbole n'a pas de relation naturelle avec ce qu'il symbolise. L'homme invente et comprend des symboles; l'animal, non. ... l'animal obéit à la parole parce qu'il a été dressé à la reconnaître comme signal; mais il ne saura jamais l'interpréter comme symbole. Pour la même raison, l'animal *exprime* ses émotions, il ne peut les *dénommer*'.

BE, 1966/a, 27.

(→ v. Communication chez les abeilles)

Signe

'Une des composantes du signe, l'image acoustique, en constitue le signifiant; l'autre, le concept, en est le signifié. Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire; au contraire, il est *nécessaire*. Le concept (= «signifié») «boeuf» est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique (=«signifiant») /*böf*/ ... Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. ... L'esprit ne contient pas de formes vides, de concepts innommés. ... Le signifiant et le signifié, la représentation mentale et l'image acoustique, sont donc en réalité les deux faces d'une même notion et se composent ensemble comme l'incorporant et l'incorporé. Le signifiant est la traduction phonique d'un concept; le signifié est la contrepartie mentale du signifiant. Cette consubstantialité du signifiant et du signifié assure l'unité structurale du signe linguistique. ... Il apparaît donc que la part de contingence inhérente à la langue affecte

la dénomination en tant que symbole phonique de la réalité et dans son rapport avec elle. Mais le signe, élément primordial du système linguistique, enferme un signifiant et un signifié dont la liaison doit être reconnue comme *nécessaire,* ces deux composantes étant consubstantielles l'une à l'autre. *Le caractère absolu du signe linguistique* ainsi entendu commande à son tour la *nécessité* dialectique des valeurs en constante opposition, et forme le principe structurel de la langue'.
BE, 1966/a, 51-55.

'Le signe se définit comme l'unité sémiotique; il est reçu comme pourvu de signification dans la communauté de ceux qui ont l'usage d'une même langue, et la totalité de ces signes forme la totalité de la langue'.
BE, 1966/c, 34.

(→ v. Arbitraire, Mot, Mutabilité, Phrase, Sémiotique et sémantique, Unité)

Signe vide

'Le langage a résolu le problème (de la communication intersubjective) en créant un ensemble de signes «vides», non-référentiels par rapport à la «réalité», toujours disponibles, et qui deviennent «pleins» dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours. Dépourvus de référence matérielle, ils ne peuvent pas être mal employés; n'assertant rien, ils ne sont pas soumis à la condition de vérité et échappent à toute dénégation. Leur rôle est de fournir l'instrument d'une conversion, qu'on peut appeler la conversion du langage en discours. C'est en s'identifiant comme personne unique prononçant *je* que chacun des locuteurs se pose tour à tour comme «sujet». L'emploi a donc pour condition la situation de discours et nulle autre'.

BE, 1966/a, 254.

(→ v. Subjectivité)

Signifiant

'Le signifiant n'est pas seulement une suite donnée de sons qu'exigerait la nature parlée, vocale, de la langue, il est la forme sonore qui conditionne et détermine le signifié, l'aspect formel de l'entité dite signe'.

BE, 1966/c, 33.

(→ v. Arbitraire, Signe)

Signification

(→ v. Linguistique, Langue, Mutabilité, Symboliser, Unité)

Signifié

(→ v. Arbitraire, Signe)

Singulier

(→ v. Personne verbale)

Situation

(→ v. Phrase, Référend, Sens)

Société

'C'est ... dans et par la langue qu'individu et société se déterminent mutuellement. ... La société n'est possible que par la langue; et par la langue aussi l'individu. L'éveil de la conscience chez l'enfant coïncide toujours avec l'apprentissage du langage, qui l'introduit peu à peu comme individu dans la société.

Mais quel est donc la source de ce pouvoir mystérieux qui réside dans la langue? Pourquoi l'individu et la société sont-ils, ensemble et de la même nécessité, *fondés* dans la langue?

Parce que le langage représente la forme la plus haute d'une faculté qui est inhérente à la condition humaine, la faculté de *symboliser*'.

BE, 1966/a, 25-26.

(→ v. Symboliser)

Structuraliste

'Il s'agit, la langue étant posée comme système, d'en analyser la *structure*. Chaque système, étant formé d'unités qui se conditionnent mutuellement, se distingue des autres systèmes par l'agencement interne de ces unités, agencement qui en constitue la structure. Certaines combinaisons sont fréquentes, d'autres plus rares, d'autres enfin, théoriquement possibles, ne se réalisent jamais. Envisager la langue (ou chaque partie de la langue, phonétique, morphologie, etc.) comme un système organisé par une structure à déceler et à décrire, c'est adopter le point de vue «structuraliste»'.

BE, 1966/a, 95-96.

(→ v. Relation, Structure)

Structure

'Structure est un des termes essentiels de la linguistique moderne, un de ceux qui ont encore valeur programmatique'.

BE, 1966/a, 8.

'Pour nous borner à l'emploi qui est généralement fait du mot «structure» dans la linguistique européenne de langue française, nous soulignerons quelques traits susceptibles d'en constituer une définition minimale. Le principe fondamental est que la langue constitue un système, dont toutes les parties sont unies par un rapport de solidarité et de dépendance. Ce système organise des unités, qui sont les signes articulés, se différenciant et se délimitant mutuellement. La doctrine structuraliste enseigne la prédominance du système sur les éléments, vise à dégager la structure du système à travers les relations des éléments, aussi bien dans la chaîne parlée que dans les paradigmes formels, et montre le caractère organique des changements auxquels la langue est soumise'.

BE, 1966/a, 98.

'... pour la plupart des linguistes américains...' (structure signifiera) 'la répartition des éléments telle qu'on la constate et leur capacité d'association ou de substitution... Sous le nom de structure, un «bloomfieldien» décrira un agencement de faits, qu'il segmentera en éléments constitutifs, et il définira chacun de ces éléments par la place qu'il occupe dans le tout et par les variations et les substitutions possibles à cette même place. Il repoussera comme entachée de téléologie la notion d'équilibre et de tendance que Troubetzkoy ajoute à celle de structure et qui s'est cependant révélée féconde. C'est même le seul principe qui fasse comprende l'évolution des systèmes linguistiques. Un état de langue est avant tout le résultat d'un certain équilibre entre les parties d'une structure, équilibre qui n'aboutit cependant jamais à une symétrie complète, probablement parce que la dissymétrie est inscrite dans le principe même de la langue du fait même de l'asymétrie des organes phonateurs. La solidarité de tous les éléments fait que chaque atteinte portée sur un point met en question l'ensemble des relations et produit tôt ou tard un nouvel arrangement. Dès lors l'analyse diachronique consiste à poser deux structures successives et à dégager leurs relations, en montrant quelles parties du système antérieur étaient atteintes ou menacées et comment se préparait la solution réalisée dans le système ultérieur. Par là se trouve dénoué le conflit si vivement affirmé par Saussure entre diachronie et synchronie.

Cette conception de la structure organisée en totalité se complète par la notion de hiérarchie entre les éléments de la structure'.

BE, 1966/a, 9.

'On voit clairement, en procédant à des analyses portant sur des systèmes différents, qu'une forme linguistique constitue une structure définie:

1.

c'est une unité de globalité enveloppant des parties;

2.

ces parties sont dans un arrangement formel qui obéit à certains principes constants;

3.

ce qui donne à la forme le caractère d'une structure est que les parties constituantes remplissent une *fonction;*

4.

enfin ces parties constitutives sont des unités d'un certain *niveau,* de sorte que chaque unité d'un niveau défini devient une sous-unité du niveau supérieur'.

BE, 1966/a, 22-23.

(→ v. Entité, Langue, Linguistique, Saussurien, Structuraliste, Unité, Valeur)

Style

'... c'est dans le style, plutôt que dans la langue, que nous verrions un terme de comparaison avec les propriétés que Freud a décelées comme signalétiques du «langage» onirique. On est frappé des analogies qui s'esquissent ici. L'inconscient use d'une véritable «rhétorique» qui, comme le style, a ses «figures», et le vieux catalogue des tropes fournirait un inventaire approprié aux deux registres de l'expression. On y trouve de part et d'autre tous les procédés de substitution engendrés par le tabou: l'euphémisme, l'allusion, l'antiphrase, la prétérition, la litote. La nature du contenu fera apparaître toutes les variétés de la métaphore, car c'est d'une conversion métaphorique que les symboles de l'inconscient tirent leur sens et leur difficulté à la fois. Ils emploient aussi ce que la vieille rhétorique appelle la métonymie (contenant pour contenu) et la synecdoque (partie pour le tout), et si la «syntaxe» des enchaînements symboliques évoque un procédé de style entre tous, c'est l'ellipse. Bref, à mesure qu'on établira un inventaire des images symboliques dans le mythe, le rêve, etc., on verra

probablement plus clair dans les structures dynamiques du style et dans leurs composantes affectives'.

BE, 1966/a, 86-87.

(→ v. Psychanalyse et langage)

Substitution

(→ v. Analyse)

Subjectivité

'C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet;* parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept d'«ego».

La «subjectivité» dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme «sujet». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où on peut en faire état n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette «subjectivité», qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est «ego» qui *dit* «ego». Nous trouvons là le fondement de la «subjectivité», qui se détermine par le statut linguistique de la «personne». . . . Le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. Le langage propose en quelque sorte des formes «vides» que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa «personne», définissant en même temps lui-même comme *je* et un partenaire comme *tu.* L'instance de discours est ainsi costitutive de toutes les coordonnées qui définissent le sujet . . .'

BE, 1966/a, 259-263.

(→ v. Personne verbale, Signe vide)

Subsynaptique

(→ v. Synapsie)

Sujet

'On a . . . réunies en un même élément' (la désinence verbale) 'un ensemble de trois références qui, chacune à sa manière, situent le sujet

relativament au procès et dont le groupement définit ce qu'on pourrait appeler le champ positionnel du sujet: la personne, suivant que le sujet entre dans la relation de personne «je-tu» ou qu'il est «non-personne» (dans la terminologie usuelle «3e personne»); le nombre, suivant qu'il est individuel ou plural; la diathèse enfin, selon qu'il est extérieur ou intérieur au procès'.
BE, 1966/a, 174.

'Ce sont les indicateurs de la *deixis*, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du «sujet» pris comme repère: «ceci, ici, maintenant», et leurs nombreuses corrélations «cela, hier, l'an dernier, demain», etc. Ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du *je* qui s'y énonce'.
BE, 1966/a, 262.

(→ v. Personne, Phrase, Subjectivité, Voix).

Surauxiliation

(La surauxiliation) 'est un scindement de l'auxiliant *il a* (chanté) en *il a eu* (chanté), produisant une auxiliation au second degré....

Il apparaît ainsi que la surauxiliation affecte l'auxiliant, mais non l'auxilié; il n'y a pas de «surauxilié». En outre seul «avoir» est susceptible de devenir surauxiliant, jamais «être» en vertu d'un principe d'incompatibilité: l'auxiliant «être» n'admet comme auxilié ni le participe de «être» ni celui d'«avoir»'.

BE, 1965/a, 7-8.

Surmodalisation

(→ v. Auxiliation de modalité)

Symbole

(→ v. Langage, Psychanalyse, Signal)

Symboliser

'Entendons par là, très largement, la faculté de *représenter* le réel par un «signe» et de comprendre le «signe» comme représentant le réel, donc d'établir un rapport de «signification» entre quelque chose et quelque chose d'autre.

Considérons-la d'abord sous la forme la plus générale et hors du langage. Employer un symbole est cette capacité de retenir d'un objet sa structure caractéristique et de l'identifier dans des ensembles différents. C'est cela

qui est propre à l'homme et qui fait de l'homme un être rationnel. La faculté symbolisante permet en effet la formation du concept comme distinct de l'objet concret, qui n'en est qu'un exemplaire. Là est le fondement de l'abstraction en même temps que le principe de l'imagination créatrice. Or cette capacité représentative d'essence symbolique, qui est à la base des fonctions conceptuelles, n'apparaît que chez l'homme. Elle s'éveille très tôt chez l'enfant, avant le langage, à l'aube de sa vie consciente. Mais elle fait défaut chez l'animal'.

BE, 1966/a, 26.

Synapsie

'Nous voudrions insister tout particulièrement sur un type de composition, qui n'étant pas encore reconnu dans sa nature propre, n'a pas de statut défini. Il consiste en un groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique. On en trouve le noyau initial dans des exemples déjà anciens comme: *pomme de terre, robe de chambre, clair de lune,* ... Le fait nouveau et important est qu'il prend aujourd'hui une extension considérable et qu'il est appelé à une productivité indéfinie: il est et sera la formation de base dans les nomenclatures techniques. Il suffit de mentionner des termes comme *modulation de fréquence, avion à réaction,* pour donner une idée du type, mais aussi pour montrer qu'il est construit sur un modèle qui n'est plus celui de la composition classique.

Pour désigner ces grandes unités et pour consacrer le phénomène spécifique qu'elles représentent, un terme nouveau devient nécessaire, qui soit distinct de «composition» (il s'agit précisément de quelque chose d'autre que la composition), distinct aussi de «syntagme», pour laisser à «syntagme» sa désignation propre qui s'applique à n'importe quel groupement, même occasionnel, opéré par des moyens syntaxiques, alors que nous avons ici une unité fixe. Nous proposons à cette fin un terme qui semble adéquat et clair: SYNAPSIE, de gr. σύναψις «jonction, connexion, collection de choses jointes», avec son dérivé *synaptique* (gr. συναπτικός «relatif à la connexion»), qui pourra éventuellement fournir des composés: *mono- di- polysynaptique.* Rien n'empêche même de prolonger cette dérivation dans notre terminologie et de dire *synapter, synaptable,* etc.

Ce qui caractérise la synapsie est un ensemble de traits dont les principaux sont:

1.

la nature syntaxique (non morphologique) de la liaison entre les membres;

2.
l'emploi de joncteurs à cet effet, notamment *de* et *à;*

3.
l'ordre déterminé + déterminant des membres;

4.
leur forme lexicale pleine, et le choix libre de tout substantif et adjectif;

5.
l'absence d'article devant le déterminant;

6.
la possibilité d'expansion pour l'un ou l'autre membre;

7.
le caractère unique et constant du signifié.

Ainsi, à la différence de *garde-malade,* qui est un composé, *gardien d'asile* est une synapsie; *asile de nuit* en est une autre, et la combinaison *gardien d'asile de nuit* forme une nouvelle synapsie à deux membres, le premier simple, *gardien,* le second synaptique lui-même, *asile de nuit,* et que dans le cas présent nous appellerons 'subsynaptique'. ...

Dans la composition savante, la joncture est caractérisée en nombre d'exemples par la finale *-o* du premier membre, empruntée des modèles grecs: *astro- géo- cosmo-*, et la relation des membres est donnée par leur séquence. Mais dans la synapsie où tous les éléments sont en principe idiomatiques et de forme libre et dont les membres peuvent être eux-mêmes des synapsies, ils sont reliés par des joncteurs, principalement *de* et *à,* et leur ordre est toujours détermine + déterminant. Par l'ensemble des ces caractères, la synapsie, en tant que mode de désignation, tend à réaliser ce que Saussure appellait la limitation de l'arbitraire. ...

Son extrême flexibilitě paradigmatique fait de la synapsie l'instrument par excellence des nomenclatures'.

BE, 1966/b, 91-93.

(→ v. Composition, Conglomeré)

Synchronie

(→ v. Saussurien, Structure)

Synnome

(→ v. Mot)

Syntagmatique

(→ v. Analyse, Unité)

Syntagme

(→ v. Synapsie)

Syntaxe

'Nous considérons que tous les emplois du génitif sont engendrés par (une) relation de base, qui est de nature purement syntaxique, et qui subordonne, dans une hiérarchie fonctionnelle, le génitif au nominatif et à l'accusatif'.

BE, 1966/a, 147.

(→ v. Génitif latin, Grammaire générative, Phrase relative, Synapsie, Verbe)

Système

(→ v. Entité, Langue, Saussurien, Structure, Valeur)

Temporalité

(→ v. Auxiliation de temporalité)

Temps

'Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en *deux systèmes* distincts et complémentaires. Chacun d'eux ne comprend qu'une partie des temps du verbe; tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguerons comme celui de l'*histoire* et celui du *discours*'.

BE, 1966/a, 238.

'Le temps linguistique est *sui-référentiel*. En dernière analyse la temporalité humaine avec tout son appareil linguistique dévoile la subjectivité inhérente à l'exercice même du langage'.

BE, 1966/a, 263.

(→ v. Enonciation de discours, Enonciation historique, Subjectivité)

Temps composé

'... *les temps composés ont un double statut*: ils entretiennent avec les temps simples deux types distincts de relations:

1.

Les temps composés s'opposent un à un au temps simple en tant que chaque temps composé fournit à chaque temps simple un corrélat de *parfait*. ...

2.

Les temps composés ont une autre fonction, distincte de la précédente: ils indiquent l'*antériorité*. ...

Les temps composés, qu'ils indiquent l'accompli ou l'antérorité, ont la même répartition que les temps simples quant aux deux plans d'énonciation. Ils appartiennent aussi, les uns au discours, les autres au récit. Pour ne pas en préjuger, nous avons formulé les exemples à la 3e personne, forme commune aux deux plans. Le principe de la distinction est le même: «quand *il a fini* son travail, *il rentre* chez lui» est du discours, à cause du présent, et, aussi bien, de l'antérieur de présent; - «quand *il eut fini*..., *il rentra* chez lui» est un énoncé historique, à cause de l'aoriste, et de l'antérieur d'aoriste'.

BE, 1966/a, 246-247.

(→ v. Antériorité, Parfait)

Tendance

(→ v. Structure)

Trait distinctif

(→ v. Analyse)

Transitivité

(→ v. Avoir et être)

Tu

'... en introduisant la situation d'«allocution», on obtient une définition symétrique (à *je*) pour *tu*, comme l'«individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *tu*»'.

BE, 1966/a, 253.

(→ v. Instance de discours, Je, Personne verbale)

Typologie

'Les langues sont des ensembles si complexes qu'on peut les classer en fonction d'un grand nombre de critères. Une typologie consistante et compréhensive des langues devra tenir compte de plusieurs ordres de distinctions et hiérarchiser les traits morphologiques qui en dépendent. C'est à quoi vise la classification la plus élaborée qui ait été proposée jusqu'ici, celle de Sapir. Avec une intuition profonde de la structure linguistique et une expérience étendue des langues les plus singulières qui soient, celles de l'Amérique indienne, Sapir a construit un classement des types linguistiques d'après un triple critère: types de «concepts» exprimés; «technique» prévalente; degré de «synthèse»'.

BE, 1966/a, 111-112.

(→ v. Classification typologique des langues)

Unité

'Chacune des unités d'un système se définit ... par l'ensemble des *relations* qu'elle soutient avec les autres unités, et par les *oppositions* où elle entre; c'est une entité relative et oppositive, disait Saussure. ...

Les unités de la langue relèvent, en effet, de deux plans: *syntagmatique* quand on les envisage dans leur rapport de succession matérielle au sein de la chaîne parlée, *paradigmatique* quand elles sont posées en rapport de substitution possible, chacune à son niveau et dans sa classe formelle. Décrire ces rapports, définir ces plans, c'est se référer à la structure formelle de la langue; et formaliser ainsi la description, c'est - sans paradoxe - la rendre de plus en plus concrète en la réduisant aux éléments signifiants dont elle se constitue uniquement et en définissant ces éléments par leur relevance mutuelle. Au lieu d'une série d'«événements» singuliers, innombrables, contingents, nous obtenons un nombre fini d'unités et nous pouvons caractériser une structure linguistique par leur répartition et leur combinaison possibles'.

BE, 1966/a, 21-22.

'... une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier *dans* une unité plus haute'.

BE, 1966/a, 123.

'Dans les sciences de la nature les unités sont en général des portions identiques conventionnellement découpées dans un continu spécifique; il y a ainsi des unités quantitatives, identiques et substituables, dans chaque discipline de la nature. Le langage est tout autre chose, il ne relève pas du monde physique; il n'est ni du continu, ni de l'identique,

mais bien au contraire du discontinu et du dissemblable. C'est pourquoi il se laisse non diviser, mais décomposer: ses unités sont des éléments de base en nombre limité, chacune différente de l'autre, et ces unités se groupent pour former de nouvelles unités, et celles-ci à leur tour pourront en former d'autres encore, d'un niveau chaque fois supérieur. Or l'unité particulière qu'est le signe a pour critère une limite inférieure: cette limite est celle de *signification;* nous ne pouvons descendre au-dessous du signe sans porter atteinte à la signification. L'unité, dirons-nous, sera l'entité libre, minimale dans son ordre, non décomposable en une unité inférieure qui soit elle-même un signe libre. Est donc signe l'unité ainsi définie, relevant de la considération sémiotique de la langue'.

BE, 1966/c 32-33.

(→ v. Entité, Niveau)

Unité distinctive

'Partant de l'expression linguistique native, on procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples. Cette opération aura pour but de dégager les unités *distinctives* de la langue...'

BE, 1966/a, 8.

Valeur

'... la valeur est un élément du signe; si le signe pris en soi n'est pas arbitraire, il s'ensuit que le caractère «relatif» de la valeur ne peut dépendre de la nature «arbitraire» du signe. Puisqu'il faut faire abstraction de la convenance du signe à la réalité, à plus forte raison ne doit-on considérer la valeur que comme un attribut de la *forme,* non de la substance. Dès lors dire que les valeurs sont «relatives» signifie qu'elles sont relatives *les unes aux autres.* Or n'est-ce pas là justement la preuve de leur *nécessité?* Il s'agit ici, non plus du signe isolé, mais de la langue comme système de signes et nul n'a aussi fortement que Saussure conçu et décrit l'économie systématique de la langue. Qui dit système dit agencement et convenance des parties en une structure qui transcende et explique ses éléments. Tout y est si *nécessaire* que les modifications de l'ensemble et du détail s'y conditionnent réciproquement. La relativité des valeurs est la meilleure preuve qu'elles dépendent étroitement l'une de l'autre dans la synchronie d'un système toujours menacé, toujours restauré. C'est que toutes les valeurs sont d'opposition

et ne se définissent que par leur différence. Opposées, elles se maintiennent en mutuelle relation de nécessité. Une opposition est, par la force des choses, sous-tendue de nécessité, comme la nécessité donne corps à l'opposition. Si la langue est autre chose qu'un conglomérat de notions erratiques et de sons émis au hasard, c'est bien qu'une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure'.

BE, 1966/a, 54-55.

(→ v. Arbitraire)

Verbal

(→ v. Fonction verbale, Forme verbale)

Verbe

(Le critère d'opposition du verbe et du nom est) 'd'ordre syntaxique. Il tient à la fonction du verbe dans l'énoncé'.

BE, 1966/a, 154.

'Nous définirons le verbe comme l'élément indispensable à la constitution d'un énoncé assertif fini. Pour parer au danger d'une définition circulaire, indiquons tout de suite qu'un énoncé assertif fini possède au moins deux caractères formels indépendants:

1.

il est produit entre deux pauses;

2.

il a une intonation spécifique, «finale» qui s'oppose en chaque idiome à d'autres intonations également spécifiques (suspensive, interrogative, exclamative, etc.)'.

BE, 1966/a, 154.

'Ce qui caractérise en propre le verbe indo-européen est qu'il ne porte référence qu'au sujet, non à l'objet. A la différence du verbe des langues caucasiennes ou amérindiennes par exemple, celui-ci n'inclut pas d'indice, signalant le terme (ou l'objet) du procès. Il est donc impossible, devant une forme verbale isolée, de dire si elle est transitive ou intransitive, positive ou négative dans son contexte, si elle comporte un régime nominal ou pronominal, singulier ou pluriel, personnel ou non, etc. Tout est présenté et ordonné par rapport au sujet'.

BE, 1966/a, 169.

(→ v. Fonction verbale, Personne verbale)

Voix

(La voix) 'est la diathèse fondamentale du sujet dans le verbe; elle dénote une certaine attitude du sujet relativement au procès, par où ce procès se trouve déterminé dans son principe'.

BE, 1966/a, 169-170.

(→ v. Auxiliation de diathèse)

Vous

(→ v. Personne verbale)

J. C. COQUET
M. DERYCKE

Actif
Allocution
Alphabet
Analyse
Analyse diachronique
Antériorité
Abeille
Aoriste
Arbitraire
Assertif (-ve)
Autonome
Auxiliant
Auxiliant et auxilié
Auxiliation
Auxiliation de diathèse
Auxiliation de modalité
Auxiliation de temporalité
Auxilié
Avoir
Avoir et être

Catégorématique
Catégorie mentale
Catégorie morphologique
Classe sémiotique
Classification des langues
Classification génétique des langues
Classification typologique des langues
Code
Communication chez les abeilles
Composition
Conglomeré
Conjugaison
Constituant
Copule
Culture

Deixis
Délocutif
Description
Devoir
Diachronie
Diathèse
Discours

Discours indirect
Distribution
Donné linguistique

Elément
Enonciation de discours
Enoncé personnel fini
Enonciation historique
Entité linguistique
Equilibre
Etre

Fonction
Fonctions du langage
Fonction verbale
Formalisation
Forme
Forme et sens
Forme verbale
Formel
Futur

Génitif latin
Grammaire générative

Hétérostathmique
Historique
Homostathmique

Ici
Il
Imparfait
Impératif
Indicateur
Indicateur de subjectivité
Individu
Infinitif
Intégrant
Instances de discours
Interrogatif

Je
Je et tu
Joncteur

Langage
Langue
Langue et discours
Lexème
Linguistique
Logique
Loi de la pensée

Maintenant
Mérisme
Modalisant
Modalité
Modèle
Monophonématique
Morphème
Mot
Moyen
Mutabilité

Négatif
Négation
Niveau
Nominal
Nous

Objet

Paradigmatique
Parfait
Parole
Passif
Performatif
Personne verbale
Phonématique
Phonème
Phrase
Phrase nominale
Phrase relative
Phrasème
Pluriel
Plus-Que-Parfait
Positivisme
Pouvoir
Prédicat
Présent
Pronom
Pronom personnel
Proposition
Prospectif
Psychanalyse et langage

Référend
Relation
Relation distributionnelle
Relation intégrative

Rhétorique

Saussurien
Segmentation
Sémantique
Sémio-catégorème
Sémiologie
Sémio-phonème
Sémiotique
Sémiotique et sémantique
Sens
Signal
Signe
Signe vide
Signifiant
Signification
Signifié
Singulier
Situation
Société
Structuraliste
Structure
Style
Substitution
Subjectivité
Subsynaptique
Sujet
Surauxiliation
Surmodalisation
Symbole
Symboliser
Synapsie
Synchronie
Synnome
Syntagmatique
Syntagme
Syntaxe
Système

Temporalité
Temps
Temps composé
Tendance
Trait distinctif
Transitivité
Tu
Typologie

Unité
Unité distinctive

Valeur
Verbal
Verbe
Voix
Vous

Stampa S. T. E. U. - Urbino
Grafica Alberto Bernini

A

Semiotica, linguistica, semantica
Sémiotique, linguistique, sémantique
Semiotics, Linguistics, Semantics

B

Semiotica narrativa e discorsiva. Retorica
Sémiotique narrative et discursive. Rhétorique.
Semiotics of narrative and discourse. Rethorics

C

Socio-semiotica (socio- ed etno-linguistica)
Socio-sémiotique (socio- et ethno-linguistique)
Socio-Semiotics (Socio- and Etno-Linguistics)

D

Semiotica letteraria; mitologia e folklore; poetica
Sémiotique litteraire; mythologie et folklore; poétique.
Literary Semiotics; Mythology and Folkloristics; Poetics

E

Semiotiche auditive.
Sémiotiques auditives.
Audio Semiotics

F

Semiotiche visive e audio-visive
Sémiotiques visuelles et audio-visuelles
Visual and audio-visual Semiotics